

# STOC-EPS INSTRUCTIONS – 1/2



Le Suivi Temporel des oiseaux Communs par Echantillonnage Ponctuel Simple (STOC-EPS) est coordonné par le Muséum national d'Histoire naturelle et la LPO. Il a été conçu pour étudier **les variations spatiales et temporelles de l'abondance des populations nicheuses d'oiseaux communs** - La coordination du suivi est assurée par Benoît Fontaine, de l'équipe du CESCO-MNHN – coordinateur national du STOC-EPS - [stoceps@mnhn.fr](mailto:stoceps@mnhn.fr) - aux côtés de la LPO France - [lucie.schmaltz@lpo.fr](mailto:lucie.schmaltz@lpo.fr).

## Comment démarrer un suivi STOC-EPS?

1. Envoyez un mail à votre coordinateur local ([liste des coordinations](#) - à défaut [stoceps@mnhn.fr](mailto:stoceps@mnhn.fr)), en indiquant la commune autour de laquelle vous souhaitez réaliser votre STOC-EPS –
2. Vous recevrez la proposition d'un carré principal et d'un carré de remplacement si toutefois le premier n'était pas accessible –
3. Sélectionnez votre carré, répartir les 10 EPS connectés par 9 transects –
4. Créez/ Matérialisez votre suivi via le module STOC-EPS disponible sur les plateformes VisioNature (Vigie-Plume, Faune France, ou portail local) –
5. Apprenez à saisir – consulter et modifier vos données sur le module STOC-EPS. – Pour vous aider, un guide du participant ainsi que des fiches de terrains sont téléchargeables sur Faune-France et Vigie-Plume – Besoin d'aide? Contactez votre coordinateur local ou la coordination nationale.

### Localisation des suivis EPS

- Carrés de 2 km de côté issus d'un tirage aléatoire obligatoire obtenu via le coordinateur local dans un cercle de 10 km de rayon autour de la commune proposée par l'observateur
  - 10 points d'écoute répartis dans le carré
  - Prévoir un espacement de ~300m entre les EPS
  - Couvrir l'ensemble des habitats présents dans le carré, dans leurs proportions respectives.  
*Ex: si un village est présent, 1 EPS minimum en zone bâtie*
  - 9 transects mammifères (entre chaque points d'écoute)
- Créez votre site dans le module STOC- EPS (cf. *Guide Participants -tutoriel STOC-EPS*)

### Période et heure

Il est prévu 3 passages en période de nidification:

1 <sup>er</sup> au 31 mars	Passage précoce – passage de reconnaissance optionnel [passage n°1]
1 <sup>er</sup> avril au 8 mai*	Premier passage obligatoire [passage n°2]
9 mai* au 15 juin	Second passage obligatoire [passage n°3]
De juin – Août	Transmission des données (pour intégration aux calculs des tendances nationales)

Chaque passage doit être séparé de **4 à 6 semaines** du passage suivant. Les passages seront effectués aux mêmes dates chaque année, dans des conditions météorologiques favorables. Pour un même carré, les points seront tous effectués **le même jour** (à quelques jours près) et toujours dans **le même ordre**. Pour les suivis en altitude, la date charnière est reculée au **15 mai\***. Chaque relevé sera effectué entre 1 et 4 heures après le lever du soleil.

# STOC-EPS

## INSTRUCTIONS – 2/2



### Protocole d'observation

L'observateur note la date et les conditions météorologiques rencontrées lors du passage. Pour chaque EPS, il note, pendant une période de 5 minutes, toutes les espèces vues ou entendues. Il précise le nombre d'individus observés/entendus de chaque espèce selon quatre classes de distances, et spécifie aussi les oiseaux passant en vol (individu en transit). Les fiches d'observation (tableau et /ou EPS) fournies permettent de noter facilement tous les contacts. L'observateur indique l'heure à laquelle il effectue chaque point d'écoute. *NB: Des jumelles peuvent être utilisées pour identifier un oiseau détecté préalablement mais elles ne doivent pas être utilisées pour rechercher des oiseaux distants.*

**Suivi mammifères** - L'observateur note l'ensemble des espèces de mammifères rencontrées (en précisant le nombre d'individus) lorsqu'il parcourt les transects reliant chaque EPS – aucune classe de distance n'a besoin d'être spécifiée. Le mode de transport utilisé doit être précisé.

Classe de distance
0 à 25 m depuis le point d'écoute
25 à 100 m depuis le point d'écoute
100 à 200 m depuis le point d'écoute
>200 m depuis le point d'écoute
En survol

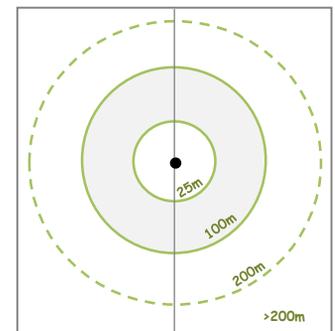
### Conditions météorologiques

Pluie	Vent	Visibilité	Nuage	Neige
Absente = 1	Absent = 1	Bonne = 1	0-33% = 1	Absente = 1
Bruine = 2	Faible = 2	Modérée = 2	33-66% = 2	0 à 1 cm = 2
Averses = 3	Moyen à fort = 3	Faible = 3	66-100% = 3	1 à 5 cm = 3
				> 5cm = 4

### Relevés d'habitats

Un relevé détaillé de l'habitat est également effectué autour de chaque point d'écoute, en suivant la typologie fournie. Cette description est réalisée tous les ans. On distingue, si cela est pertinent, l'habitat principal d'un habitat secondaire différent mais moins représenté. (Cf. *Mémo - Code habitat*)

Exemple d'un EPS



### Transmission des données

Merci de saisir vos données STOC-EPS (Oiseaux & Mammifères) en ligne via le module STOC-EPS disponible sur les portails VisioNature locaux, Faune-France ([www.faune-france.org](http://www.faune-france.org)) ou Vigie-Plume ([www.vigie-plume.fr](http://www.vigie-plume.fr)). Pour les sites se trouvant en limites géographiques de deux bases locales – utiliser seulement les portails nationaux, Faune France ou Vigie-Plume, pour assurer la bonne remontée de vos données. La saisie des données via l'ancien système FEPS est révolue. Le format Excel est toléré dans certains cas mais sachez il implique une ressaisie coûteuse en temps sur le système VisioNature avec des risques d'erreurs.

Nous vous sommes reconnaissant de bien vouloir respecter au mieux ces consignes et recommandations pour réaliser vos suivis et soumettre vos données. Un grand merci à toutes et tous de contribuer à ce suivi emblématique!

